xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Note sur l'Union des Evadés de France.

L'Union des Evadés de France a été crée pour la défense de leurs droits à Alger en 1941 (No 3375 de la Préfecture). Dés l'arrivée à Casablanca des premiers convois d'évadés de France (paquebot Gouverneur-Lépine, 6 Mai 1943) le siège de l'Association a été fixé à Casablanca, par où passaient tous les évadés et où un centre d'accueil et d'hébergement a été organisé. Monsieur Pierre LAMAISON fut désigné par le Gouvernement provisoire de la France libre pour enregistrer et recevoir les déclarations des Evadés (passages de la frontière, dates des arrestations-séjours en prison- sévices reçus-fonds saisis-état sanitaire etc..). Furent accueillis près de 15.000 évadés de France par l'Espagne ainsi que ceux d'Afrique et du Proche-Orient.

Après la libération de Paris, l'Union des Evadés s'installa 6 Rue d'Artois, avec une dizaine d'employés, la plupart bénévoles. Vu son importance grandissante, le Gouvernement mit à la disposition des Evadés l'immeuble Fiat, Avenue des Champs Elysées, où furent accueillis et aidés, même financièrement, des milliers d'Evadés. Près de huit millions de fonds saisis sur eux leur furent remboursés. Des sections de province furent aussi constituées, sans que les dirigeants de Paris s'attribuassent aucun frais de déplacement. Un foyer d'enfants des Evadés en accueillit des centaines à Saint-Nom la Bretèche et reçut la visite du Général de Gaulle. Dès 1945 le drapeau des Evadés était présent à L'Arc de Triomphe pour ranimer la Flamme, ainsi qu'au Mont Valérien et dans toutes les grandes manifestations nationales. Ainsi les Evadés de France ont été, parmi les combattants de 39/45, les mieux défendus.

(en marge : les dirigeants de Paris)

Mais par la suite, inscrits dans les puissantes et agissantes associations des Français libres et soit à la 2ème D.B., soit à Rhin-Danube, soit aux parachutistes S.A.S, les Evadés de la région parisienne se sont regroupés tout naturellement dans leurs anciennes formations de combat, où ils ont reporté leurs cotisations. Quelques camarades bénévoles ~~et seuls~~ ont continué à défendre et à représenter les Evadés de France. Pierre Lamaison mit gratuitement un bureau, rue de Grenelle, à la disposition des Evadés qui purent ainsi rester en relation avec le Ministère des Anciens Combattants, l'Association des Passeurs bénévoles et l'Union des Evadés de Guerre.

Il faut préciser que, conformément à leurs statuts d'origine, les membres de l'Union des Evadés devaient faire la preuve de leur engagement volontaire dans l'armée et qu'ils se refusaient à déposer, en tant que tels, toute demande de décoration. L'U.E.F. ne s'est occupée que des dossiers concernant la médaille des Evadés, leur secrétaire général les représentant efficacement à la commission compétente. Les derniers présidents de L'U.E.F. furent les Gouverneurs militaires de Paris, les Généraux CHOUTEAU et ZELLER, puis le Conseiller d'Etat Jacques MEYER, grand mutilé.

....

2

C2

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Pour perpétuer dans la pierre le geste des Evadés de France, ils ont élevé ou contribué à faire élever :

Le monument de CERET, en pleine montagne des Pyrénées Orientales, pour glorifier les passages par les hautes-Pyrénées, monument inauguré en présence de toutes les autorités civiles et militaires;

Le monument de Saint CAST en Bretagne, qui glorifie les évasions par la mer. Il fut inauguré en présence, entre autres, du Préfet Maritime de Brest et du Président PLEVEN;

Le monument de HENDAYE et de CIBOURE, pour commémorer les passages par les Pyrénées-Atlantiques ;

Dans le même département, à ASCAIN, une pierre a été scéllée à la gloire des Evadés, par le Général de Gaule.

Il est donc absolument inexact que rien n'ait été fait dès l'origine pour les Evadés de France et qu'ils aient du attendre vingt ans pour que l'on s'occupe d'eux.

Mon cher Pierre

Voici la note, telle qu'elle a été envoyée à Vianssen Ponté, avec votre lettre et un mot de moi -

On verra bien ce qui en sortira

Affectueusement

Jacques Meyer

Nouvelles de la santé de Mai et de vous-même S.V.P.